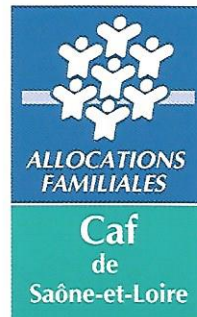


# CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 71

**Siège :** 177 rue de Paris - 71024 MACON  
cedex 09

**Permanence Paray le Monial :**  
1, Rue du 8 mai - 71600 Paray le Monial



## La CAF verse :

**Des prestations familiales légales** (aides au logement, prestation d'accueil du jeune enfant, allocations familiales...) et vous accueille à Paray le Monial : Permanence - 1 rue du 8 Mai - les lundis de 13h30 à 16h30

## Des aides action sociale aux familles

Pour tout renseignement s'adresser à :  
Mme MOREL Isabelle - Travailleur social  
1, Rue du 8 mai 71600 Paray

**Tél :** 03.85.53.50.00 ou 03.85.88.81.88  
(répondeur)

**Horaires d'ouverture :** sur Rendez-vous

## Conditions générales d'attribution des aides individuelles d'action sociale :

Elles sont attribuées aux ménages percevant des prestations familiales pour au moins un enfant à charge ou à naître.

Certaines aides peuvent être soumises à conditions de ressources de la famille.

Elles ont des conditions d'attribution propres et se réfèrent au règlement intérieur annuel de l'action sociale CAF.

La demande s'inscrit dans un projet d'aide élaboré par le travailleur social, en accord avec la famille.

Constitution de dossier : oui.

Décision : prise par une commission qui se réunit tous les 15 jours à Mâcon.

Périodicité des aides : variable en fonction de l'aide.

## Loisirs :

### Les aides aux vacances sociales

Objectif : Accompagner et aider des familles vulnérables à construire et réaliser un départ en vacances familiales dans le cadre d'un projet individuel ou collectif accompagné par un travailleur social CAF.



## Emploi :

### L'aide pour concilier vie familiale, vie professionnelle

Objectif: Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de mono-parentalité ou d'un couple d'au moins trois enfants et bénéficiaire du RSA.

## Logement :

### Le prêt à l'amélioration de l'habitat

Objectif : permettre à des familles de réaliser des travaux d'amélioration ou de rénovation de leur résidence principale ou favorisant le développement durable.

## L'équipement ménager/mobilier

Objectif : permettre aux familles l'acquisition d'équipements ménager, mobilier ou informatique

sous forme de prêt et permettre aux familles les plus modestes l'acquisition d'équipement de 1ère nécessité.

#### **L'aide pour des familles en situation d'impayés de loyer dans le parc locatif privé**

Objectifs : Faciliter l'accord et la mise en place d'un plan d'apurement entre l'allocataire et son propriétaire pour rembourser la dette de loyer.

#### **Aide aux familles en cas de difficulté lors de la survenue d'un événement fragilisant :**

##### **Les aides de dépannage**

Objectif : permettre aux familles confrontées à des accidents de la vie ou à un événement ponctuel de faire face à leurs dépenses courantes en rapport avec le bien être, la socialisation et l'éducation d'un enfant.

##### **Aide pour les familles endeuillées par un décès d'enfant**

Objectif : accompagner et écouter les familles face au décès d'un enfant ou une interruption de grossesse de plus de 22 semaines.

##### **Aide aux familles à la fonction parentale**

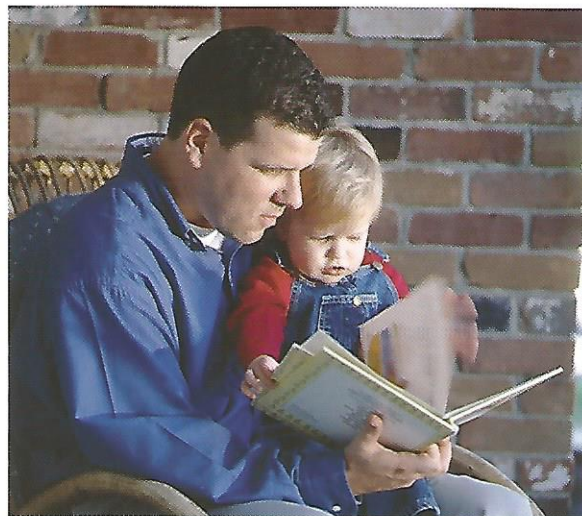
##### **L'aide au parent accueillant**

Objectif : Permettre le maintien ou la reprise du lien entre l'enfant et le parent qui n'en a pas la résidence régulière.

##### **L'aide pour le paiement des arriérés de pension alimentaire**

Objectif : faciliter l'apurement des arriérés de pension alimentaire, dans le cadre d'une médiation familiale assurée par la CAF.

#### **Des autres aides attribuées automatiquement par la CAF aux allocataires en fonction de la composition de la famille et du quotient familial pour :**



##### **Les loisirs :**

L'aide aux vacances familiales : les chèques vacances.

La réduction du coût en accueils de loisirs.

##### **Les familles :**

L'aide à domicile.

##### **Les jeunes :**

L'aide à la formation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

La prime de rentrée lycéens.